

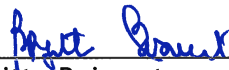
AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2019

À TOUS LES INTÉRESSÉS, AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE AU CANTON D'ORFORD, CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 148 ET 148.0.1 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.

En effet, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 comme suit :

- le lundi 14 janvier à 19 h;
- le lundi 4 février à 19 h;
- le lundi 4 mars à 19 h;
- le lundi 1^{er} avril à 19 h;
- le lundi 6 mai à 19 h;
- le lundi 3 juin à 19 h;
- le mardi 2 juillet à 19 h;
- le lundi 5 août à 19 h;
- le mardi 3 septembre à 19 h;
- le lundi 7 octobre à 19 h;
- le lundi 4 novembre à 19 h;
- le lundi 2 décembre à 19 h.

Donné à Canton d'Orford, le 7 décembre 2018.



Brigitte Boisvert, avocate
Greffière